

The image features a cityscape at night with light trails from traffic and illuminated skyscrapers. The COFACE logo is positioned in the top left corner. The text is overlaid on the left side of the image.

coface

**BIENVENUE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE COFACE SA – HUIS CLOS**

**—
14 MAI 2020**

Dans le contexte de la crise du Covid-19, le Gouvernement a - par ordonnance du 25 mars 2020 - adopté des mesures de simplification des conditions dans lesquelles les assemblées et les organes sociaux se réunissent et délibèrent.

Sur décision du conseil d'administration du 23 avril 2020, l'assemblée générale de ce jour, se tient à huis clos.

1. OUVERTURE DE SÉANCE

François RIAHI

Président du conseil d'administration

COMPOSITION DU BUREAU ET SCRUTATEURS

Composition du bureau

- François RIAHI, Président
- Nathalie DESREUMAUX, représentante de NATIXIS SA, scrutateur
- Vincent VALLDECABRES, représentant de CI AM, scrutateur

Secrétaire de l'Assemblée

Carole LYTTON

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- **Assemblée générale réunie sur 1^{ère} convocation**
- **Etat de la feuille de présence (votes par correspondance et pouvoirs au Président)**
- **Quorum nécessaire pour la tenue d'une AGO & AGE atteint**

DOCUMENTS MIS À LA DISPOSITION DES ACTIONNAIRES*

| Insertion publiée au BALO le 24 avril 2020

| Insertion publiée dans les Petites Affiches du 24 avril 2020

| Avis de réunion valant avis de convocation

| Formulaire de vote par correspondance

| Copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 27 avril 2020

| Statuts, extrait K-bis

Document d'enregistrement universel 2019

- Comptes sociaux, comptes consolidés, tableau des affectations du résultat
- Rapports du conseil d'administration : rapport de gestion et rapport sur le gouvernement d'entreprise
- Rapports des commissaires aux comptes
- Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices
- Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés
- Rapport du conseil d'administration sur les projets de résolutions
- Texte des projets de résolutions
- Rapports des commissaires aux comptes sur certaines résolutions présentées à l'assemblée générale.

* Documents mis à la disposition sur le site web de Coface: <https://www.coface.com/fr/Investisseurs/Assemblee-generale>

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

A titre ordinaire

- | Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019.
- | Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019.
- | Affectation du résultat.
- | Ratification de la cooptation d'un administrateur.
- | Autorisation du conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société.
- | Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce.
- | Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, telle que visée au 10 de l'article L.225-37-3 du Code de commerce, en application de l'article L.225-100 II du Code de commerce.
- | Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ou attribués au titre du même exercice au directeur général, en application de l'article L.225-100 III du Code de commerce.
- | Approbation de la politique de rémunération du directeur général au titre de l'exercice 2020, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.
- | Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2020, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.
- | Nomination d'un Commissaire aux Comptes.
- | Constatation de l'expiration du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant et décision de non-remplacement.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

A titre extraordinaire (1/2)

- | Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres en capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L 411-2 du Code monétaire et financier.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L 411-2 du Code monétaire et financier.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

A titre extraordinaire (2/2)

- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.
- | Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée.
- | Modification de l'article 13 des statuts.
- | Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2. ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

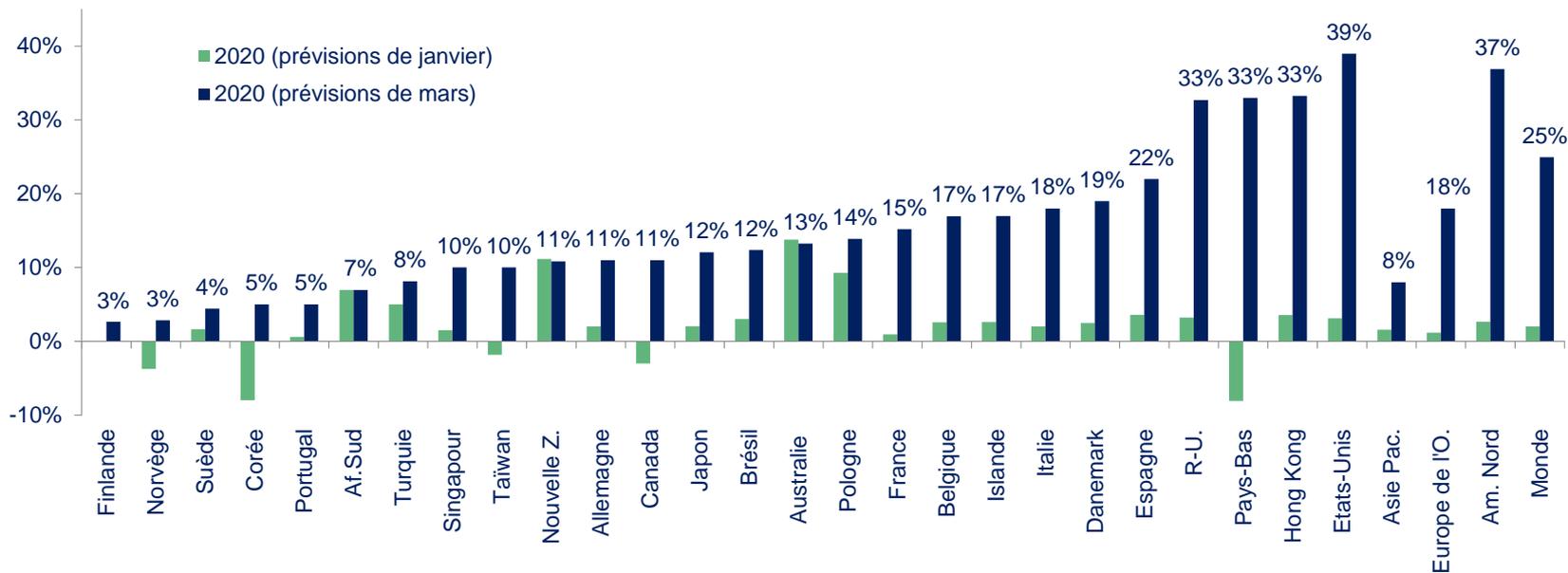
Julien MARCILLY

Chef économiste

VERS UNE FORTE MONTÉE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

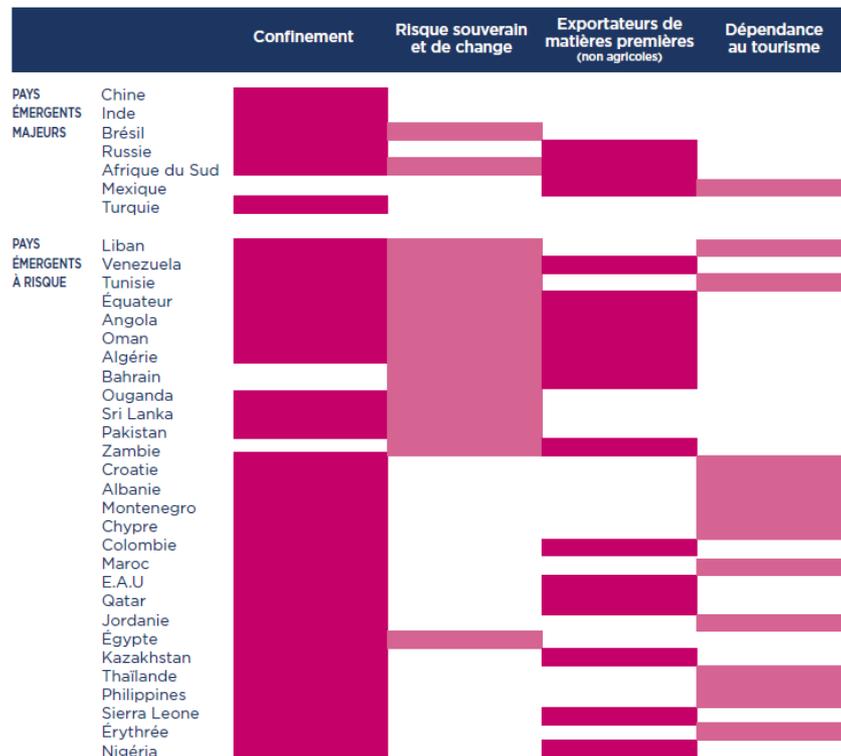
Défaillances d'entreprises

(croissance annuelle, sources nationales, prévision Coface)



LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES FONT FACE À PLUSIEURS CHOCS

Economies émergentes : exposition aux différents chocs liés à la pandémie



Source : Coface



3. RÉSULTATS FINANCIERS / OUTLOOK

- RÉSULTATS FINANCIERS 2019 ET T1-2020
- PERFORMANCE DE L'ACTION
- IMPACTS COVID-19

Xavier DURAND, *Directeur général*

Carine PICHON, *Directeur finance et risques*

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2019

—

COFACE ENREGISTRE UN RÉSULTAT NET RECORD DE 146,7M€, EN HAUSSE DE +20%

Chiffre d'affaires : 1 481,1M€, en hausse de 5,9% à périmètre et taux de change constants

- Croissance de l'activité assurance-crédit de 7% à périmètre et taux de change constants
- La nouvelle production s'améliore et la rétention est à un niveau record
- Contribution positive de l'ensemble des régions à la croissance

Ratio de sinistralité net en amélioration de 0,1 point à 45,0%; ratio combiné net à 77,7%

- Ratio de sinistralité net T4 2019 à 44,8%, favorisé par une gestion efficace des sinistres antérieurs et une souscription disciplinée
- Ratio de coûts net annuel en baisse de 1,8 point à 32,7% contre 34,5% en 2018, grâce à un contrôle accru des coûts et à la hausse du chiffre d'affaires
- Ratio combiné net T4 2019 à 80,4%, en amélioration de 1 point par rapport au T4 2018

Résultat net (part du groupe) à 146,7M€, dont 29,4M€ au T4 2019, et 149,2M€¹ hors éléments exceptionnels

- Bénéfice par action atteignant un niveau record de 0,97€, en hausse de 23%

Signature d'un accord en vue d'acquérir GIEK Kredittforsikring en Norvège

¹ Impact net d'impôts de -2,5M€ incluant principalement un impact positif sur badwill de 4,7M€ et des coûts de restructuration pour 5,3M€

RATIO DE SOLVABILITÉ A 190%¹

Le RoATE s'établit à 8,9% et à 9,1%² hors éléments exceptionnels

Ratio de solvabilité estimé à 190%¹

- Solvabilité désormais calculée avec le Model Interne Partiel
- Implémentation d'une nouvelle méthodologie sur le segment affacturage
- Nouvelle fourchette cible à 155-175%
- Rétention en hausse grâce à une baisse de la quote-part de réassurance à 23% pour 2020 (contre 26% actuellement)

Renouvellement pour 4 ans du mandat de Xavier Durand

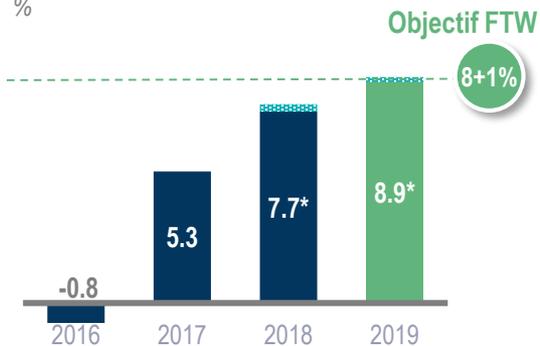
Présentation du nouveau plan stratégique le 25 février 2020

¹ Cette estimation du ratio de solvabilité constitue un calcul préliminaire sur la base l'interprétation de Coface de la réglementation "Solvency 2" et en utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Ce ratio estimé n'a pas été audité.

² Eléments exceptionnels portant pour -4,6M€ principalement lié à 4M€ d'investissements liés à des projets réglementaires, 5,3M€ de coûts de restructuration partiellement compensés par un badwill de 4,7M€

OBJECTIFS FIT TO WIN PLEINEMENT ATTEINTS À TRAVERS LE CYCLE

RoATE
%



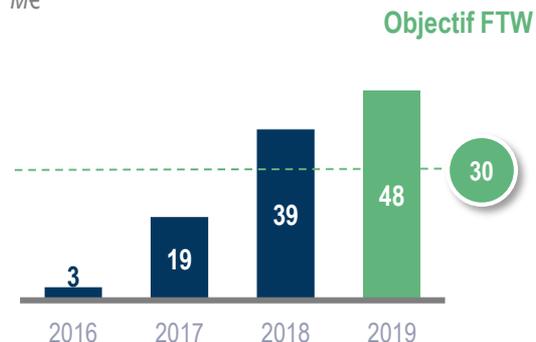
▨ Éléments non récurrents

* Hors élément non récurrent : 8.0% en 2018 et 9.1% en 2019

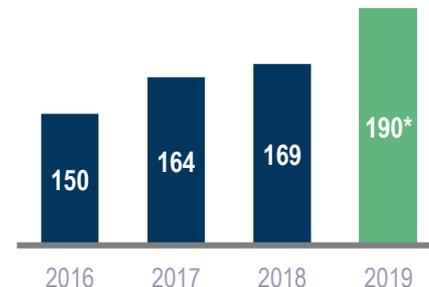
Ratio combiné
%



Economies
M€



Ratio de solvabilité
%



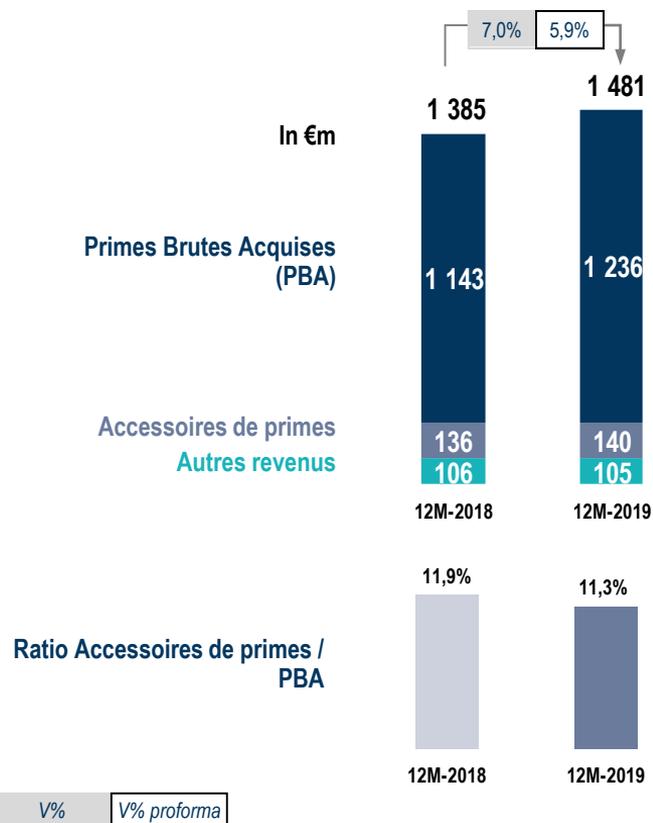
* Passage au Modèle Interne Partiel

Chiffre d'affaires
Mds€



MODÈLE INTERNE PARTIEL
VALIDÉ

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE 5,9% PORTÉE PAR LA HAUSSE DES PRIMES EN ASSURANCE-CRÉDIT



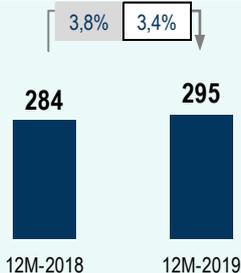
Chiffre d'affaires en hausse de 5,9% vs 2018 à taux de change et périmètre constant

- Assurance-crédit ¹ en hausse de 7% à taux de change et périmètre constant
- Croissance portée par une rétention record (91.6%) et l'activité passée des clients
- Chiffres d'affaires total en hausse de 6,7% au T4 2019
- Autres revenus² en hausse de 0,6% à taux de change constant
- Les activités de service compensent le repositionnement sur l'affacturage
- Accessoires de primes en hausse de 1,5% à change constant

¹ Intégrant la caution et le Single Risk | ² Intégrant l'affacturage et les autres services

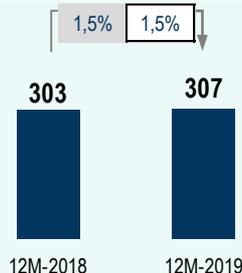
TOUTES LES RÉGIONS CONTRIBUENT DÉSORMAIS À LA CROISSANCE

Europe de l'Ouest



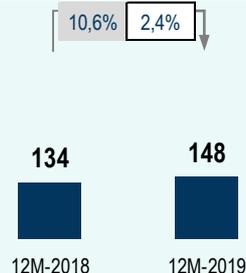
Croissance portée par les affaires nouvelles en France comme au Royaume-Uni

Europe du Nord



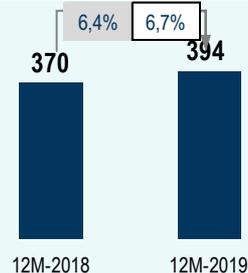
Croissance des affaires nouvelle et rétention. Faible activité client. Primes en hausse de 3,0%

Europe Centrale



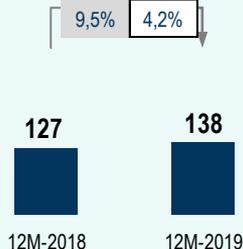
Croissance portée par l'assurance crédit. Intégration de Coface PKZ au T2 2019

Méditerranée & Afrique



Affaires nouvelles et activité restant élevée supportent la croissance

Amérique du Nord



Affaires nouvelles et rétention en hausse portent la croissance

Asie Pacifique



Production nette en hausse. Croissance de 10,8% hors effets non récurrents 2018

Amérique Latine



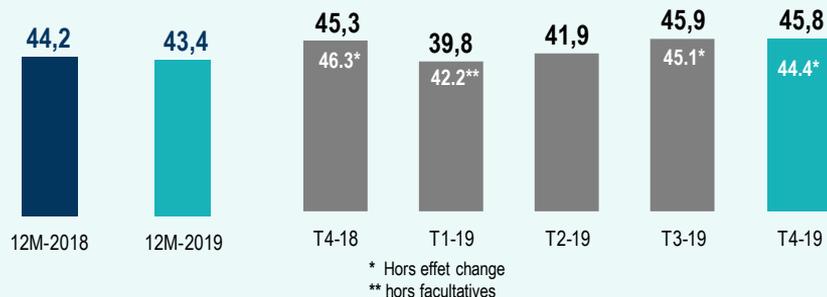
Signatures de grands contrats globaux portent la croissance

v% | v% pro-forma

Chiffre d'affaires total par région, en M€

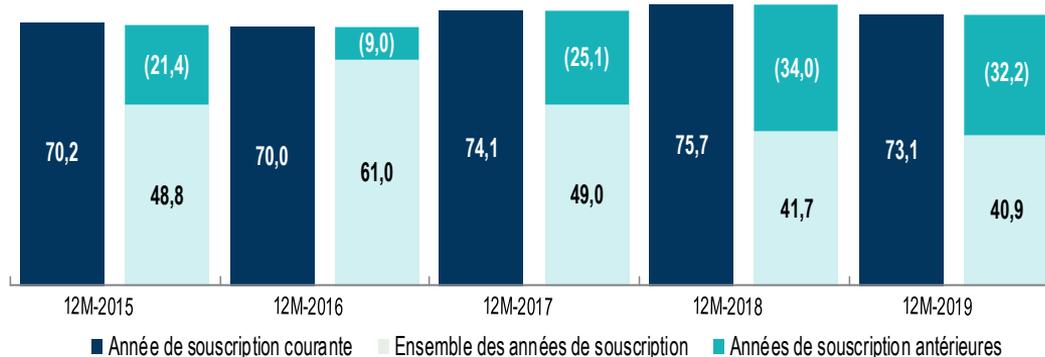
RATIO DE SINISTRALITÉ BRUT EN AMÉLIORATION A 43,4% DANS UN ENVIRONNEMENT PLUS RISQUÉ

Ratio de sinistralité avant réassurance et frais de gestion de sinistres inclus, en %



► Maintien d'une bonne performance dans un environnement économique plus risqué

Ratio de sinistralité avant réassurance et frais de gestion de sinistres exclus, en %



► Politique de réserves maintenue

► Légère hausse des fréquences mais le taux de recours reste élevé

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE SUR LES MARCHÉS MATURES

Ratio de sinistralité avant réassurance incluant les frais de gestion de sinistres, en %

Groupe



43.8% hors change *42.9% hors change

Amérique du Nord



9%*

Asie Pacifique



8%*

Amérique latine



51.8% hors change *53.4% hors change

Europe Centrale



10%*

Europe de l'Ouest



20%*

Europe du Nord



21%*

Méditerranée & Afrique

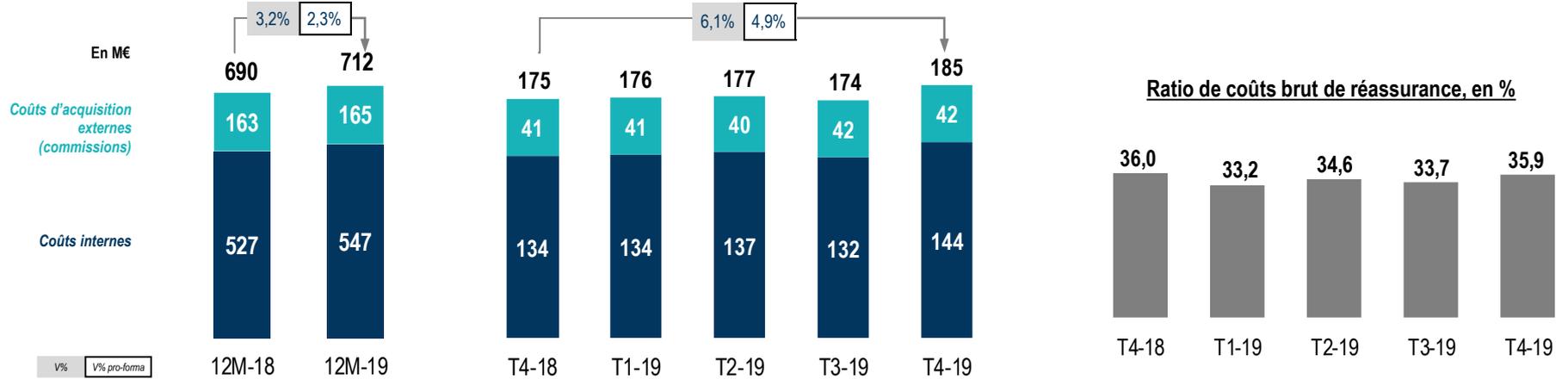


27%*

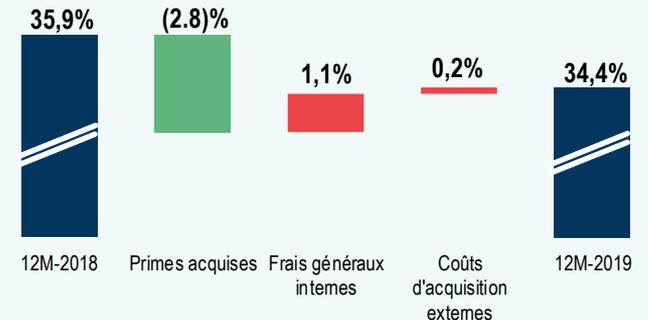
**48.9% hors change

*% du chiffre d'affaires par région

RATIO DE COÛTS EN BAISSÉ BÉNÉFICIAINT D'UN LEVIER OPÉRATIONNEL POSITIF



- ▶ Croissance des coûts de 4,9% au T4-2019 à comparer avec une croissance du chiffre d'affaires de 6,6%
- ▶ Le T4 2019 inclut une accélération des dépenses liées à la transformation informatique et aux projets réglementaires ainsi que des éléments exceptionnels
- ▶ Ratio de coûts brut 2019 à 34,4% soit une amélioration de 1,5 point par rapport à 2018
- ▶ Anticipation d'un niveau d'investissement similaire dans le cadre du nouveau plan stratégique



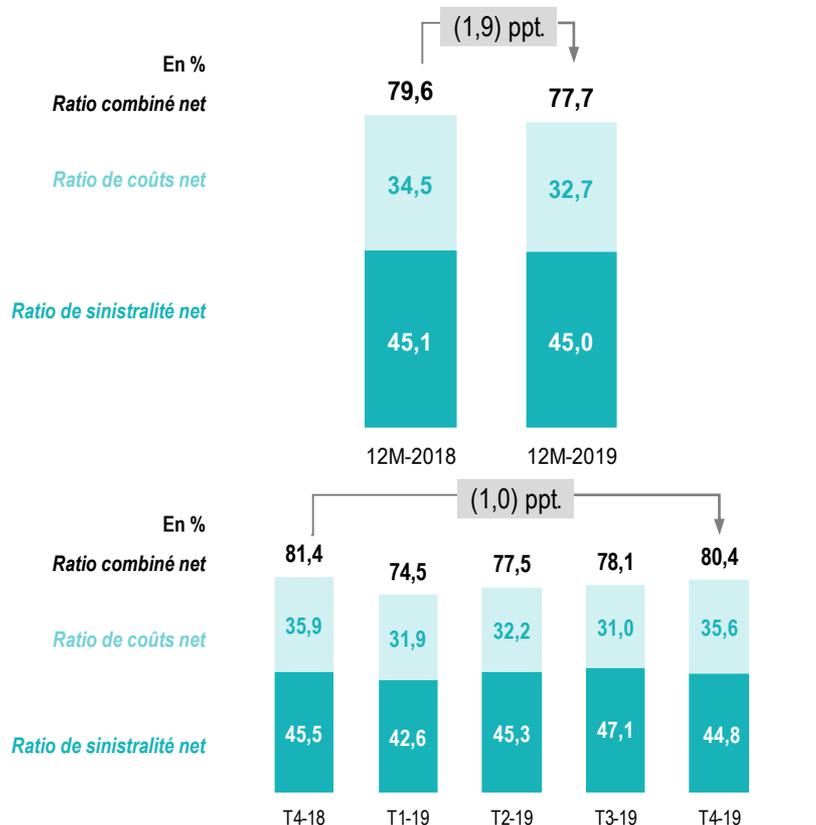
TAUX DE CESSION À 23% POUR 2020

- ▶ A partir de janvier 2020, le taux de cession passe à 23%, réparti en 2 traités de réassurance proportionnelles
- ▶ Légère amélioration des conditions de réassurance malgré un marché plus complexe

	12M-18	12M-19
Primes acquises brutes	1 142,6	1 235,6
Primes acquises nettes	815,1	882,0
Taux de cession de primes	28,7%	28,6%
Charges de sinistres brutes	(504,5)	(536,2)
Charges de sinistres nettes	(367,8)	(396,8)
Taux de cession de sinistres	27,1%	26,0%

	12M-18	12M-19	V%
Résultat technique brut de réassurance	219,9	265,9	+21%
<i>Résultat de réassurance</i>	(62,1)	(78,0)	N.S
Résultat technique net de réassurance	157,8	187,9	+19%

RATIO COMBINÉ NET À 77,7%



- ▶ Ratio combiné net progresse à 77,7% (contre 79,6% en 2018) grâce à la stabilisation de la sinistralité et un levier opérationnel positif

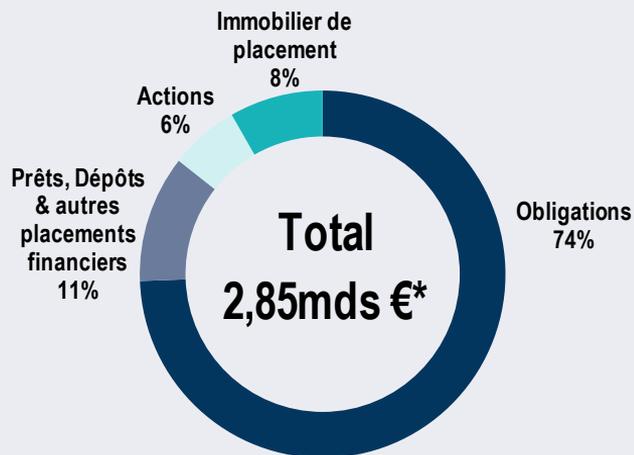
- ▶ Amélioration du ratio de coûts de 1,8 point, l'augmentation des revenus étant plus rapide que celle des coûts

- ▶ Ratio de sinistralité net 2019 en baisse de 0,1 point dans un environnement de risques plus complexe

- ▶ Le ratio de sinistralité T4 2019 reste sous contrôle à 44,8% dans un environnement plus risqué

- ▶ Ratio combiné T4-2019 en dessous du "niveau attendu à travers le cycle" (~83%)

PORTEFEUILLE FINANCIER : RENDEMENT STABILISÉ ET BAISSÉ DES GAINS RÉALISÉS



Diversification stable du portefeuille

M€	FY-18	FY-19
Revenus du portefeuille d'investissement hors plus ou moins values de cession**	40,7	44,6
Plus ou moins values de cession et dépréciation/reprise	4,7	10,1
Résultat de change	8,2	1,8
Autre	(2,5)	(19,6)
Revenu net d'investissement	51,1	36,9
Rendement comptable du portefeuille d'investissement moyen	1,7%	2,0%
Rendement comptable du portefeuille d'investissement moyen hors plus ou moins values de cession et dépréciation/reprise	1,5%	1,6%

* Hors investissements dans les filiales non-consolidées

** Hors investissements dans des filiales non-consolidées, effet de change et coûts de gestion des placements

- ▶ Rendement comptable stable
- ▶ Effet plein de la décision de réorganiser les opérations au Pérou et des dépréciations sur certaines entités non consolidées

RÉSULTAT NET 2019 À 146,7M€ DONT 29,4M€ AU T4-2019

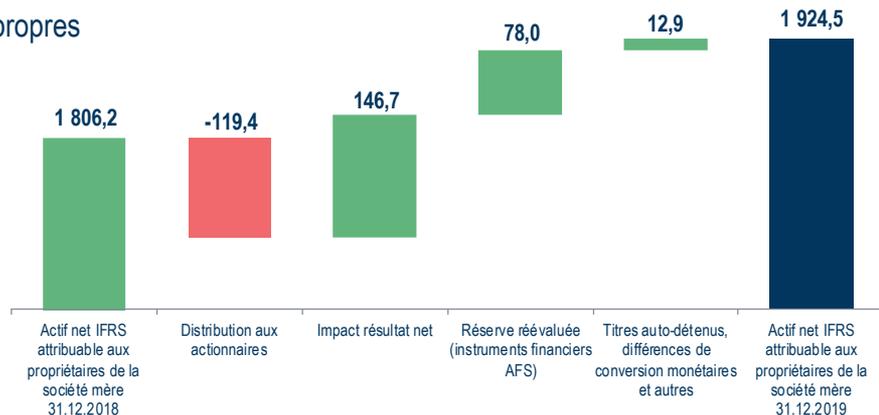
<i>Eléments du compte de résultat - en M€</i>	12M-18	12M-19
Résultat opérationnel courant	208,9	224,9
Investissements Fit to Win et charges de restructuration	(5,7)	(7,5)
Autres revenus & charges opérationnels	0,7	1,5
Résultat opérationnel	203,9	218,9
Charges de financement	(17,7)	(21,4)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0,6	0,0
Badwill/Goodwill	0,0	4,7
Impôts sur les résultats	(64,1)	(55,4)
<i>Taux d'imposition</i>	<i>34%</i>	<i>28%</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	0,0
Résultat net (part du groupe)	122,3	146,7

- ▶ Résultat opérationnel courant à 224,9M€ (+7,7%) à un niveau historique
- ▶ Dépenses de restructuration et d'investissement de 7,5M€ principalement dues à des charges de restructuration en Allemagne au T4 2019
- ▶ Taux d'imposition à 28% (29% au T4 2019)
- ▶ Bénéfice par action : 0,97€

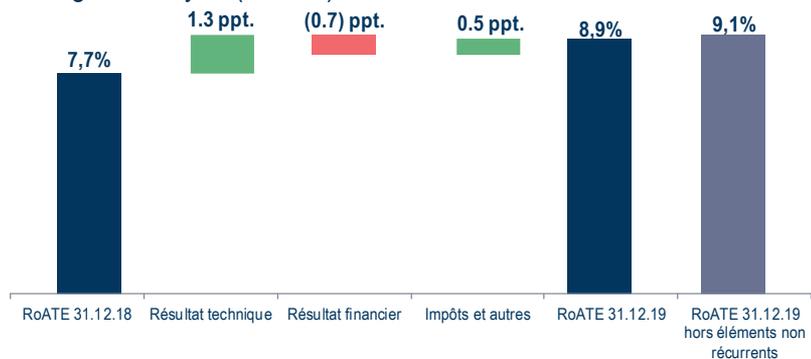
LE ROATE S'ÉTABLIT À 8,9%, EN HAUSSE DE 1,2 POINT

Variation des capitaux propres

En M€



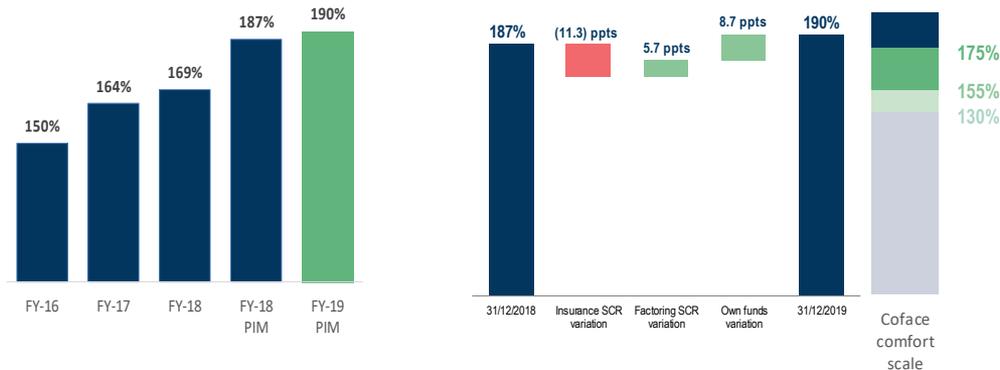
Retour sur capitaux propres tangibles moyen (RoATE)



* Eléments exceptionnels portant pour -4,6M€ principalement lié à 4M€ d'investissements liés à des projets réglementaires, 5,3M€ de coûts de restructuration partiellement compensés par un badwill de 4,7M€

SOLVABILITÉ* ROBUSTE DANS LE TEMPS

Ratio de solvabilité 2019 estimé au dessus de la zone cible



Solvabilité estimée au dessus de la zone cible de l'échelle de confort (155% - 175%)

CSR d'assurance en hausse en raison de la hausse des primes et de l'augmentation du taux de rétention

Capital requis pour l'affacturage reflétant la nouvelle méthodologie de calcul des actifs pondérés des risques

Faible sensibilité aux risques de marché

Sensibilité des marchés testée à travers des crises instantanées



Exigence de solvabilité prise en compte dans les scénarios de crise



(1) +100 bps sur crédit et +50 bps pour la dette souveraine des pays de l'OCDE

(2) Basé sur le niveau du ratio de sinistralité correspondant au quantile 98%

(3) Basé sur le niveau du ratio de sinistralité correspondant au quantile 95%

Fin 2018 ratio de solvabilité à 169% (basé sur l'interprétation Coface de "Solvency II" et intégrant une estimation stricte sur l'activité affacturage pour anticiper les changements de réglementation en matière de solvabilité). Non audité.

* Cette estimation du ratio de solvabilité constitue un calcul préliminaire sur la base l'interprétation de Coface de la réglementation "Solvency II" et en utilisant le Modèle Interne Partiel. Le résultat du calcul définitif pourrait être différent de ce calcul préliminaire. Ce ratio estimé n'a pas été audité.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2020

COFACE PUBLIE UN RÉSULTAT NET DE 12,7M€ POUR LE T1-2020

Chiffre d'affaires : 370 M€, en hausse de 0,9% à périmètre et taux de change constants

- Rétention client à un niveau record et forte dynamique des affaires nouvelles avant le confinement
- Bonne dynamique des services en hausse de 12%
- Poursuite du ralentissement de l'activité des clients, qui devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres

Ratio de sinistralité net à 57,1%, en hausse de 14,5 ppts ; ratio combiné net à 86,8%

- Ratio de sinistralité brut à 55,2%, en hausse de 15,3 points. Il est marqué pour 9 points par l'impact de sinistres importants sans lien avec la crise actuelle et par une hausse de la sinistralité attendue au titre de 2020.
- Ratio de coûts net en amélioration de 2,2 ppts à 29,7% contre 31,9% au T1-2019, en raison d'un strict contrôle des coûts

Résultat financier net s'élève à 2,7 M€

- Réduction de l'exposition aux actifs risqués et notamment les obligations à haut rendement.
- Part des liquidités dans le portefeuille d'investissement s'établit désormais à 21%.

Résultat net (part du groupe) de 12,7 M€ et RoATE* annualisé à 3,0%

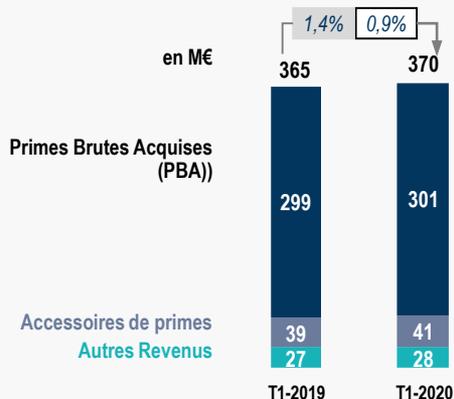
Le non paiement d'un dividende au titre de 2019 entrainera un gain de 13 points sur le ratio de solvabilité

* Rentabilité moyenne des fonds propres tangibles

LE CHIFFRE D'AFFAIRES EST EN HAUSSE DE +0,9% ET LE RATIO COMBINÉ NET À 86,8%

Chiffre d'affaires (M€)

- Chiffre d'affaires consolidé de 370,4 M€, en hausse de +0,9% à taux de change et périmètres constants par rapport au T1-2019.
- La baisse des prix reste contrôlée avec une baisse de -0,4%, reflétant une bonne maîtrise commerciale. Cette performance n'intègre pas encore l'effet des initiatives de re-tarification du portefeuille.
- Autres revenus (Affacturage et Services) en hausse de +1,2% par rapport au T1-2019 (baisse des revenus de l'affacturage en Allemagne dans un contexte de maîtrise des marges et des risques, compensée par la bonne croissance des revenus des services)



Ratio combiné net (%)

- Ratio de sinistralité net ressort à 57,1% (en hausse de 14,5 pts vs. T1-2019). La hausse s'explique par l'impact de sinistres importants sans lien avec la crise actuelle et par une hausse de la sinistralité attendue au titre de 2020.
- Ratio de coûts net en amélioration de 2,2 pts à 29,7% (vs. 31,9% au T1-2019) raison d'un strict contrôle des coûts
- Ratio combiné net s'est établi à 86,8% (en hausse de 12,3 pts vs. T1-2019)



RÉSULTAT NET & ROATE

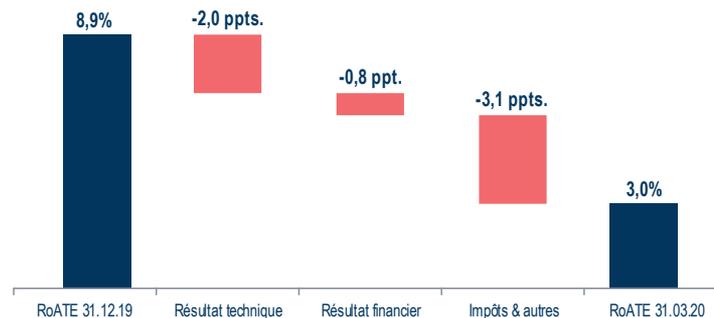
Éléments du compte de résultat - en M€	T1-19	T1-20
Résultat opérationnel courant	57.2	30.9
Autres revenus & charges opérationnels	(0.2)	(0.2)
Résultat opérationnel	56.9	30.7
Charges de financement	(5.3)	(5.2)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	0.0	0.0
Badwill/Goodwill	0.0	0.0
Impôts sur les résultats	(15.2)	(12.9)
Taux d'imposition	29%	50%
Participations ne donnant pas le contrôle	(0.1)	0.0
Résultat net (part du groupe)	36.4	12.7

► Résultat opérationnel courant à 30,9 M€, en baisse (-45,9%) par rapport à l'année précédente, suite principalement à la hausse du ratio de sinistralité.

► Taux d'imposition à 50% (29% au T1 2019) principalement impacté par la survenance d'un sinistre de taille très importante

► Résultat net à 12,7M€

Rentabilité moyenne des fonds propres (RoATE)¹



¹ RoATE annualisé

IMPACTS COVID-19

—

COVID-19 : COFACE A AGI ACTIVEMENT POUR ATTÉNUER L'IMPACT DE LA CRISE

Agilité au niveau opérationnel

- Adaptation agile au nouvel environnement avec plus de 95% des salariés en télétravail dès la mi-mars
- Aucune interruption de la qualité du service fourni aux clients

Adaptation rapide à la nouvelle réalité du marché

- Nombre record d'actions de prévention ciblées par secteur et par pays
- Lancement d'actions de retarification et d'ajustement des produits

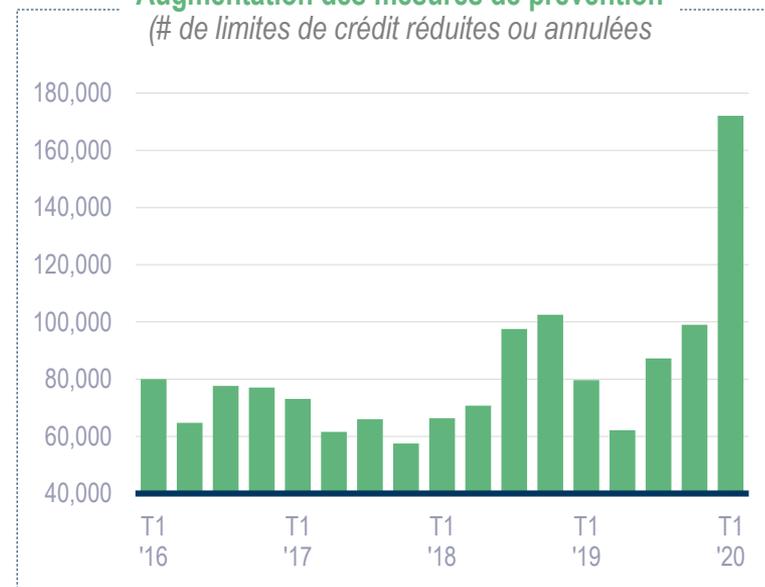
Participation active au soutien de l'économie au côté des Etats

- Signature le 16 avril d'un accord avec le gouvernement Allemand
- Signature de deux accords avec les pouvoirs publics français pour relancer les dispositifs exceptionnels CAP et CAP Franceexport, complément d'assurance-crédit public, élaboré dès 2008
- Poursuite des discussions actives avec d'autres Etats

Mise en œuvre d'un plan d'efficacité des coûts strict et redéfinition des priorités du projet *Build to Lead* face à l'environnement actuel

Augmentation des mesures de prévention

(# de limites de crédit réduites ou annulées)



COVID-19 : PERSPECTIVES

Coface aborde la crise dans une situation financière renforcée avec :

- Un niveau de liquidité qui a presque triplé par rapport à la situation d'avant la crise pour atteindre 21% du portefeuille d'investissements grâce à des mesures prises très tôt visant à réduire le niveau de risques de certaines classes d'actif
- Un niveau de solvabilité élevé: le ratio de solvabilité avait été estimé au 31 décembre 2019 à 190%. Compte tenu de la suite à la décision de ne pas proposer de distribution de dividendes, et en intégrant la forte baisse de la valorisation des actifs financiers au 31 mars 2020, ce ratio est estimé à 195%*, au-dessus de l'échelle de confort (entre 155% et 175%)

Coface anticipe une baisse du PIB mondial de -1.3%, qui devrait se traduire par :

- Une hausse du nombre de faillites dans le monde de +25% avec des disparités très fortes selon les pays et les secteurs
- Une forte hausse de la sinistralité au cours de prochains mois,
- Une pression baissière sur son chiffre d'affaires qui dépend largement de l'activité de ses clients
- Une baisse de son résultat financier dans des marchés très volatils.

Coface anticipe une hausse importante des déclarations de sinistres à partir du deuxième trimestre 2020 ce qui aura un impact sur ses résultats, impact dont l'ampleur dépendra de la durée résiduelle du confinement, de la rapidité de la reprise économique, et de l'efficacité des mesures gouvernementales.

* Seuls ont été pris dans ce chiffre la variation de valeur des actifs et l'impact du dividende. Le ratio de Solvabilité estimé n'est pas audité

SCHÉMAS GOUVERNEMENTAUX

SCHÉMA FRANÇAIS

La France a relancé ses dispositifs exceptionnels de complément d'assurance-crédit public :

CAP / CAP +	CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Réassuré par CCR • Donne une capacité supplémentaire jusqu'au double de la limite accordée par l'assureur crédit
	CAP +	<ul style="list-style-type: none"> • Intervient lorsqu'il n'y a pas de couverture disponible
	Couverture totale disponible	<ul style="list-style-type: none"> • 10 Md€
CAP France export	CAP France export	<ul style="list-style-type: none"> • Réassuré par BPI France • Reflète pour les exportateurs le mécanisme CAP/CAP+
	Couverture totale disponible	<ul style="list-style-type: none"> • 5 Md€

SCHÉMA ALLEMAND

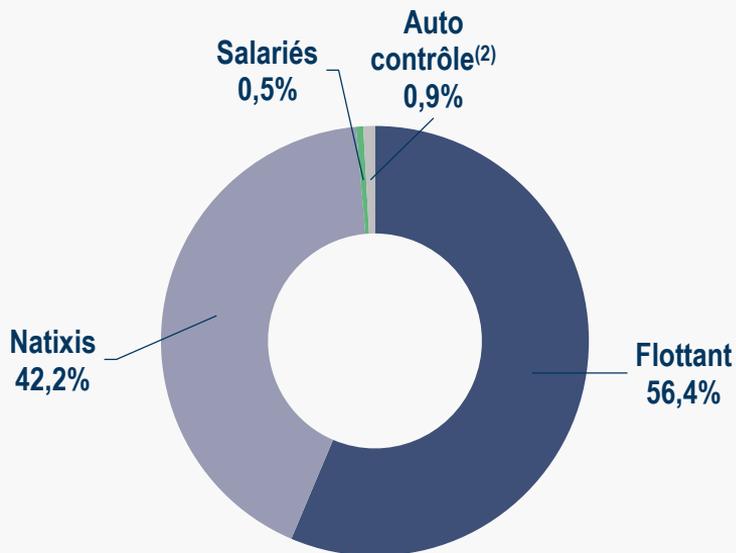
Couverture	Cadre d'application	<ul style="list-style-type: none"> • Les assurés allemands (y compris les co-assurés non allemands) • Risque classique de l'assurance-crédit • Ne couvre pas le cautionnement ou le risque cédant du factoring
	Période	<ul style="list-style-type: none"> • Primes du 01.01.20 – 31.12.20 • Sinistres sur livraisons ou prestations de service effectuées entre 01.01.20 – 31.12.20; sinistres survenus à partir du 1er mars 2020
Taux de cession	Primes	<ul style="list-style-type: none"> • 65%
	Sinistres	<ul style="list-style-type: none"> • 90% jusqu'à 1 Md€ • 100% entre 1 Md€ et 6 Md€ • 0% au-dessus de 6 Md€

PERFORMANCE DE L'ACTION

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

- Le top 5 des actionnaires minoritaires concentre 21,25% du capital de Coface
- La part des investisseurs résidents atteint 24% du flottant

Actionnariat au 31 mars 2020 ⁽¹⁾

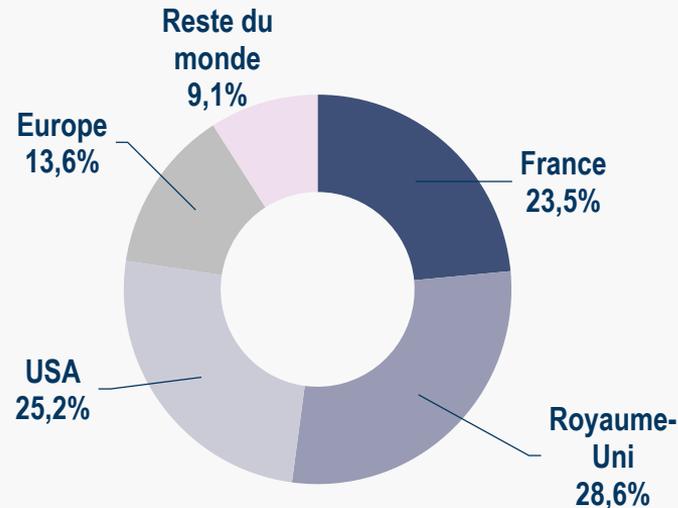


Au 31 mars 2020

¹ Nombre total d'actions : 152 031 949

² Auto contrôle : 260 491 au titre du contrat de liquidité, 1 063 069 au titre du LTIP (Long Term Incentive Plan)

Distribution géographique³

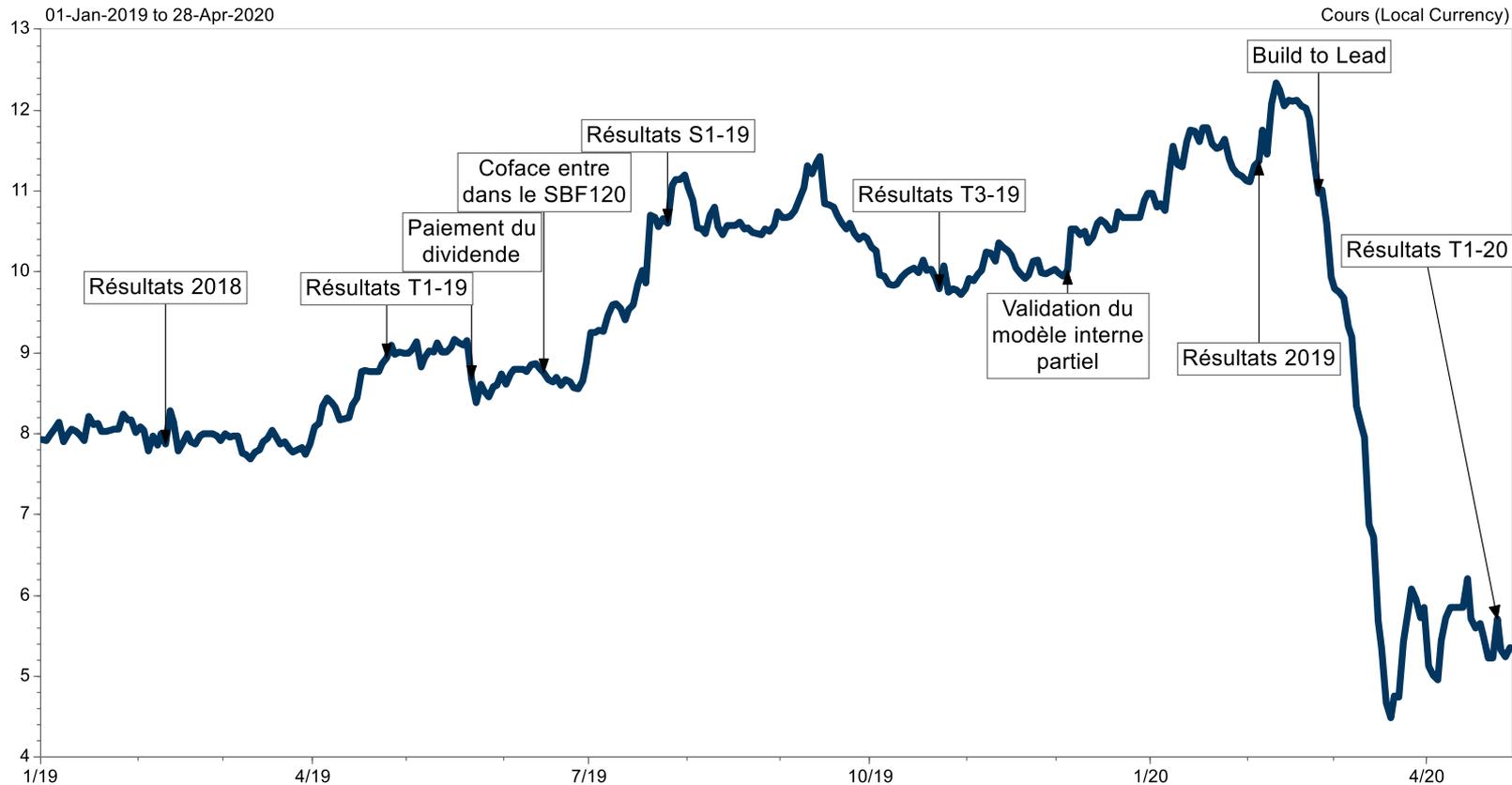


³ Répartition géographique des actionnaires minoritaires – Source : étude d'actionnariat réalisée au 31 mars 2020

COURS DE BOURSE

Coface SA

01-Jan-2019 to 28-Apr-2020



Source: FactSet Prices

4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

KPMG / DELOITTE

5. PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

François RIAHI

Président du conseil d'administration

LA GOUVERNANCE DE COFACE SA EN 2019



Le référentiel de la gouvernance COFACE SA : le code Afep-Medef

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 14 MAI 2020

FRANCOIS RIAHI, président du conseil d'administration

JEAN ARONDEL, président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre

NATHALIE BRICKER, directrice financière de Natixis SA

ERIC HEMAR, président-directeur général du groupe ID Logistics

DANIEL KARYOTIS, directeur général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

ISABELLE LAFORGUE, Executive VP Finance & Operation, Owkin

NATHALIE LOMON, directrice générale adjointe en charge des Finances du groupe SEB

SHARON MACBEATH, DRH Groupe de Hermès International

MARIE PIC-PARIS, présidente du conseil d'administration de la Banque Populaire Rives de Paris

ISABELLE RODNEY, membre du directoire de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur

ANNE SALLE-MONGAUZE, directrice générale de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

OLIVIER ZARROUATI, président de la société Thélème

**12 Administrateurs
dont 5 indépendants**

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2019

Missions

Déterminer les orientations de l'activité de la société et veiller à leur mise en œuvre

Fonctionnement

Réunions :
7 séances de travail en 2019

Taux d'assiduité moyen :
92 %

Principaux travaux en 2019

Examen et arrêté des comptes annuels sociaux et consolidés 2019

Examen des comptes trimestriels et semestriels

Plan d'audit 2020

Solvabilité II : approbation de l'ensemble des politiques écrites

Examen et approbation du modèle interne partiel et dépôt du dossier d'homologation auprès de l'ACPR

Rapports réglementaires: ORSA, SFCR, RSR, rapports actuariels, rapport anti-blanchiment

Autoévaluation des travaux du conseil

Examen de l'indépendance des administrateurs

Rémunération du directeur général

Plan de Long Term Incentive « LTIP 2019 »

Décision de procéder à un programme de rachat d'actions dans le cadre des LTIP

Elaboration du nouveau plan stratégique

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES COMPTES ET DE L'AUDIT EN 2019

Missions

Suivi du processus d'élaboration de l'information financière

Suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés par les commissaires aux comptes

Suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes et respect de la déontologie

Sélection et renouvellement des commissaires aux comptes

Approbation de la fourniture par les commissaires aux comptes de services non liés à la certification des comptes

Missions relatives au contrôle interne : organisation de la direction de l'audit, examen du plan d'audit et des recommandations formulées par cette direction.

Fonctionnement

Composition :

3 membres, dont 2 administrateurs indépendants

Il est présidé par Eric Hémar

Réunions :

5 séances de travail en 2019

Taux d'assiduité moyen :

100%

Principaux travaux en 2019

Examen des comptes sociaux et consolidés 2018

Examen des comptes trimestriels et semestriels 2019

Examen du plan d'audit 2019

Appel d'offre pour le renouvellement des commissaires aux comptes ;

Projet IFRS 17

Revue du portefeuille financier

Revue des engagements hors bilan ;

Examen du budget 2020.

Suivi de l'activité d'audit

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES RISQUES EN 2019

Missions

Efficacité du système de gestion des risques (cartographie, risques majeurs au passif et à l'actif, ORSA, appétence au risque..)

Examen des rapports réglementaires relatifs à la Société

Suivi des évolutions réglementaires ayant un impact sur la solvabilité et la gouvernance du groupe.

Suivi du besoin en capital du Groupe

Mise en place des contrôles opérationnels des niveau 1 et niveau 2

Fonctionnement

Composition :

3 membres, dont 1 administrateur indépendant

Il est présidé par Nathalie Lomon

Réunions :

6 séances de travail en 2019

Taux d'assiduité moyen :

100%

Principaux travaux en 2019

Examen de la cartographie des risques et articulation avec le plan d'audit;

Revue de la documentation spécifique du modèle interne partiel ;

Examen des politiques de risque ;

Revue des indicateurs d'appétence au risque ;

Rapports réglementaires : ORSA, RSR et SFCR ;

Rapports actuariels;

Rapport sur la lutte anti-blanchiment ;

Examen des résultats des contrôles de niveau 1 et 2 liés à la loi Volcker ;

Revue régulière de l'activité conformité;

Examen du déploiement des use tests du MIP.

ACTIVITÉ DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET RÉMUNÉRATIONS EN 2019

Missions	Fonctionnement	Principaux travaux en 2019
<p>Modalités de rémunération des mandataires sociaux</p> <p>Nomination des mandataires sociaux</p> <p>Etablissement et gestion d'un plan de succession des principaux dirigeants de la Société</p>	<p>Composition : 3 membres, dont deux administrateurs indépendants</p> <p>Il est présidé par Olivier Zarrouati</p> <p>Réunions : 2 séances de travail en 2019</p> <p>Taux d'assiduité moyen : 100%</p>	<p>Examen des éléments de rémunération du directeur général</p> <p>Examen des éléments d'un <i>Long Term Incentive Plan</i> 2019</p> <p>Suivi des plans de succession</p> <p>Renforcement des équipes managériales : introduction de nouvelles compétences, renforcement des compétences existantes</p> <p>Amélioration des procédures RH : mobilité, gestion des talents, leadership, reconnaissance</p>

AUTO EVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Méthodologie

Evaluation par le conseil des travaux du conseil d'administration et de ses comités spécialisés, conformément aux recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF, portant sur les domaines suivants:

- ◆ l'organisation, le fonctionnement et la composition du conseil ;
- ◆ l'adéquation des ordres du jour et des débats avec les sujets importants pour l'entreprise ;
- ◆ la relation des administrateurs avec la direction générale ;
- ◆ l'évaluation des travaux des comités spécialisés ;
- ◆ la mesure de la performance générale du conseil.

Bilan

De manière générale, la performance générale du Conseil est jugée satisfaisante, quant à l'organisation du conseil et de ses travaux, l'implication et la compétence des administrateurs, les réponses obtenues de la Société à leurs questions, la relation de confiance avec le président et le directeur général et au respect des règles de gouvernance.

Principales pistes d'amélioration retenues pour 2020 :

- ◆ la création d'un espace partagé regroupant les documents du conseil et des comités ;
- ◆ la poursuite des efforts visant à améliorer les délais de transmission des documents ;
- ◆ le renforcement de la compétence « assurance » au sein du conseil.

6. RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Olivier ZARROUATI

Président du comité des nominations et des rémunérations

RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2019 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

APPROUVÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2019 (9ÈME RÉOLUTION)

Rémunération totale cible 2019 de Xavier Durand

• Rémunération fixe:

→ 575 K€, en date du 9 février 2016 (date de début de mandat)

Rémunération fixe: 575 K€

• Rémunération variable annuelle:

→ Cible : 100% de la rémunération fixe, soit 575 K€ à 100% d'atteinte des objectifs fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)

→ Amplitude : de 0 à 200% de la rémunération fixe (de 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250% et de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%)

→ Modalités de versement : le versement de 30 % de la rémunération variable annuelle est différé et versé pour 50 % en N+2 et 50 % en N+3. La rémunération différée n'est pas versée en cas de perte observée à la date de versement ou de révocation pour faute grave ou lourde

Rémunération totale cible: 1 150 K€

• Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions):

→ 70.000 actions de performance dans le cadre du LTIP 2019 (montant évalué à 564 445 € à la date d'attribution - 463 260 € en juste valeur IFRS)

Rémunération globale cible**: 1 714 K€

**hors avantages en nature (voiture de fonction et GSC)

Analyse marché
(source WTW 2019)*

Vs médiane

-17%

-12%

-21%

* panel de 30 sociétés du SBF 80 comparables à Coface en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et/ou de périmètre géographique et de capitalisation boursière

RÉMUNÉRATION VARIABLE 2019 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOUMIS À APPROBATION DE L'AG DU 14 MAI 2020

Rémunération variable annuelle 2019 de Xavier Durand

- Le taux de réalisation des objectifs 2019 s'élève à 151,43% répartis comme suit:

Objectifs financiers	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable correspondant
Chiffre d'affaires	20%	174,43%	200 595
Résultat net	20%	250,00%	287 500
Frais généraux internes, hors exceptionnels	10%	52,44%	30 153
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	10%	163,00%	93 725
TOTAL (A)		106,43%	611 973

Objectifs stratégiques et managériaux	Clé de répartition	Taux de réalisation	Montant de rémunération variable correspondant
Nouveau plan Stratégique	15%	100,00%	86 250
Modèle interne	15%	125,00%	107 813
Renforcement du plan de succession du Comité Exécutif	5%	100,00%	28 750
Poursuite de la transformation culturelle, process commerciaux et projets	5%	125,00%	35 938
TOTAL (B)		45,00%	258 750
TOTAL (A+B)		151,43%	870 723

- Le taux d'atteinte des objectifs 2019 proposé par le Comité des nominations et des rémunérations réuni le 20 janvier 2020, approuvé par le conseil d'administration réuni le 5 février 2020 et soumis à approbation de l'assemblée générale des actionnaires, s'élève à **151,43%** correspondant à un montant de **870 723 €**
- 30% de la rémunération variable annuelle est différée. La rémunération variable proposée au titre de 2019 (année N) sera donc versée selon les modalités suivantes:
 - 70% en N+1, soit 609 507 € versés en mai 2020
 - 15% en N+2, soit 130 608 € versés en mai 2021
 - 15% en N+3, soit 130 608 € versés en mai 2022
- Un dispositif de malus s'applique sur la rémunération différée en cas de pertes observées ou de révocation pour faute grave ou lourde avant la date de versement

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

- Le mandat de Xavier Durand arrive à échéance à l'issue de l'AG qui statue sur les comptes de l'exercice 2019
- Le conseil a voté le renouvellement du mandat pour une durée de 4 ans dans les conditions suivantes:

Détails du statut/régime actuel de M Xavier Durand:

- ✓ Mandataire social non salarié, non administrateur
- ✓ Absence de contrat de travail
- ✓ Absence de stock options
- ✓ Absence de retraite chapeau
- ✓ Bénéficiaire des régimes santé et prévoyance en vigueur au sein de Coface
- ✓ Prise en charge à hauteur de 62,5% des cotisations auprès de la Garantie sociale du chef d'entreprise et du mandataire social (GSC)
- ✓ Mise à disposition d'un véhicule de fonction
- ✓ Indemnité de cessation de fonction soumise à condition de performance et plafonnée à deux ans de rémunération (fixe et variable)

Maintien du statut actuel et ajout d'une clause de non concurrence à l'occasion du renouvellement du mandat:

- ✓ Fonction: dirigeant (président ou directeur général)
- ✓ Périmètre: groupe d'assurance-crédit de dimension internationale
- ✓ Durée: 1 an
- ✓ Indemnité: indemnité mensuelle de 41 667 € bruts (soit 500 K€ au total)
- ✓ Possibilité de lever la clause
- ✓ Montant maximum incluant indemnité de cessation de fonction et clause de non concurrence: deux ans de rémunération (fixe et variable)

RÉMUNÉRATION TOTALE CIBLE 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SOUMIS À APPROBATION DE L'AG DU 14 MAI 2020

Proposition de rémunération cible de Xavier Durand à compter de mai 2020

- **Rémunération fixe:** le niveau proposé est déterminé au regard des responsabilités exercées, du positionnement sur le marché (benchmark Willis Towers Watson) et de la performance; il est fixé dans le cadre du renouvellement du mandat après quatre ans sans revalorisation malgré un positionnement constant sous la médiane du marché.

Rémunération fixe: 750 K€

vs 2019

vs
médiane

+30%

+8%

- **Rémunération variable annuelle:** structure et principes inchangés depuis 2016

→ **Cible** : 100% de la rémunération fixe, soit **750 K€ à 100% d'atteinte des objectifs** fixés pour la période (60% d'objectifs financiers et 40% d'objectifs stratégiques et managériaux)

→ **Amplitude** : de 0 à 200% de la rémunération fixe (de 0% à 150% pour les objectifs financiers, correspondant à un taux d'atteinte maximum de 250%, et de 0% à 50% pour les objectifs stratégiques et managériaux, soit un taux d'atteinte maximum de 125%)

→ **Modalités de versement** : le versement de 30 % de la rémunération variable annuelle est différé et versé pour 50 % en N+2 et 50 % en N+3. La rémunération différée n'est pas versée en cas de perte observée à la date de versement ou de révocation pour faute grave ou lourde

Rémunération totale cible: 1 500 K€

+30%

+15%

- **Rémunération variable long terme (attribution gratuite d'actions):** montant respectant un principe d'équilibre entre la rémunération fixe, la rémunération variable annuelle et la rémunération variable long terme

→ **75.000 actions de performance** dans le cadre du LTIP 2020 (montant évalué à **862 463 €** à la date d'attribution*)

* Valorisation à 11,4995 € (montant évalué sur moyenne des 20 cours d'ouverture de bourse précédent le CA du 5 février 2020)

Rémunération globale cible**: 2 362 K€

+38%

+9%

**hors avantages en nature (voiture de fonction, GSC)

RÉMUNÉRATION VARIABLE 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rémunération variable annuelle 2020 de Xavier Durand

- Les critères proposés pour l'évaluation du bonus 2020 sont les suivants :

Objectifs financiers	Clé de répartition
Chiffre d'affaires	20%
Résultat net	20%
Ratio de coût net de réassurance	10%
Loss ratio brut hors frais de gestion de sinistres	10%
TOTAL (A)	60%

Objectifs stratégiques et managériaux	Clé de répartition
Poursuite de la transformation culturelle, renforcement de l'engagement des salariés et satisfaction clients	15%
Nouveau plan stratégique	10%
Stratégie RSE	10%
Renforcement du plan de succession du comité exécutif	5%
TOTAL (B)	40%
TOTAL (A+B)	100%

- L'évaluation des critères retenus pour le bonus 2020, telle que proposée par le comité des nominations et des rémunérations et approuvée par le conseil d'administration, sera soumise à approbation de l'assemblée générale des actionnaires qui suit la clôture de l'exercice 2020
- Les objectifs chiffrés ont été fixés dans le cadre de l'exercice budgétaire 2020 préalablement à la crise liée au COVID-19**
- 30% de la rémunération variable annuelle est différée. La rémunération variable due au titre de 2020 (année N) sera donc versée selon les modalités suivantes:
 - 70% versé en N+1
 - 15% versé en N+2
 - 15% versé en N+3
- Un dispositif de malus s'applique sur la rémunération différée en cas de pertes observées ou de révocation pour faute grave ou lourde avant la date de versement

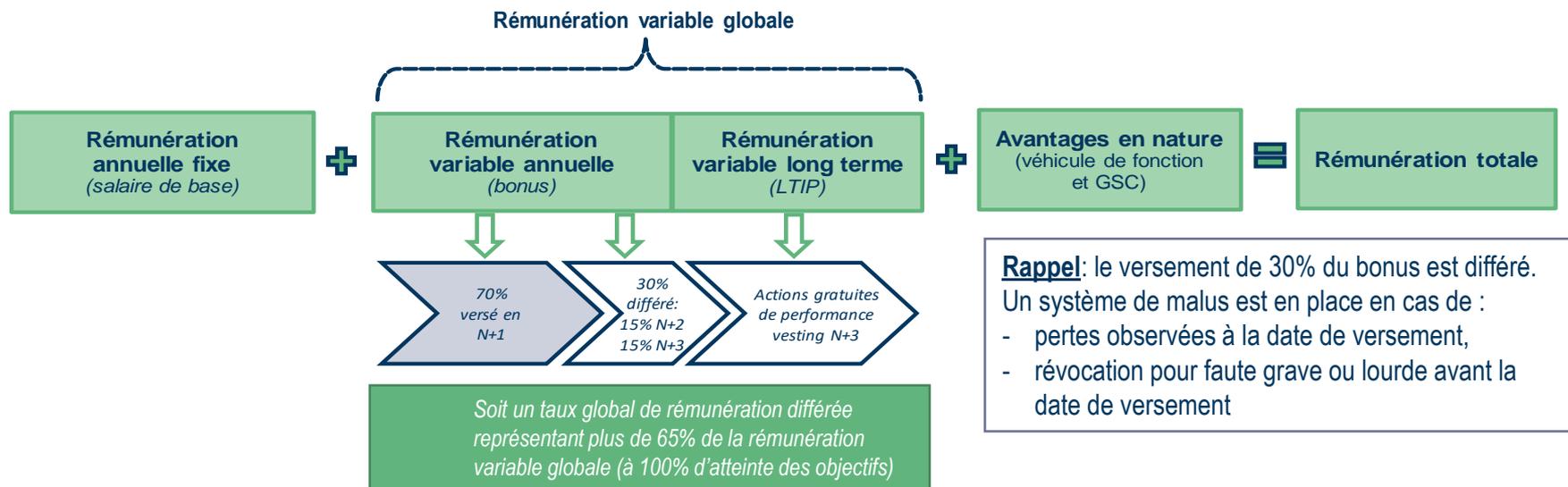
RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Rémunération variable long terme 2020 de Xavier Durand

- Attribution de **75 000 actions gratuites** de performance dans le cadre du *Long Term Incentive Plan 2020* (LTIP 2020), dont l'acquisition définitive sera subordonnée à l'atteinte des conditions de performance suivantes :
 - 1/3 des actions attribuées seront acquises sous condition de réalisation du niveau de RoATE (*Return on Average Tangible Equity*) de COFACE SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022
 - 1/3 des actions attribuées seront acquises sous condition de performance relative de l'action COFACE SA, mesurée par la croissance du « *Total Shareholder Return* » (TSR) de COFACE SA comparée à la croissance du TSR des établissements composant l'indice *Euro Stoxx Assurance* sur la période
 - 1/3 des actions attribuées seront acquises sous condition de réalisation du ratio de coût net au 31 décembre 2022
- La période d'acquisition des actions est fixée à 3 ans - le plan ne prévoit pas de période de conservation
- 30% des actions acquises au titre du LTIP 2020 devra être conservé par le directeur général jusqu'à la fin de son mandat social ou de toute autre fonction qu'il serait amené à exercer au sein de Coface

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION 2020 DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Synthèse de la rémunération totale de Xavier Durand



SYNTHESE DE LA RÉMUNÉRATION DUE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL EXERCICES 2019 ET 2020

Synthèse des éléments attribués et versés en 2019 et des éléments dus en 2020

	Rémunération 2019		Rémunération 2020	
	Montants attribués	Montants versés	Montants dûs à compter de l'AG validant les comptes de l'exercice 2019	Commentaires
Rémunération fixe	575 000	575 000	691 667	salaire 2020 prorata temporis (575 000 € de janvier à avril 2020, puis 750 000 € de mai à décembre 2020)
Rémunération variable annuelle attribuée « bonus 2019 »	870 723		609 507	partie cash du bonus 2019 à verser en mai 2020
Rémunération variable annuelle versée « bonus 2018 »		635 272	136 130	première partie différée due au titre du bonus 2018
Rémunération variable différée « bonus 2017 »		131 109	131 109	deuxième partie différée due au titre du bonus 2017
Rémunération variable différée « bonus 2016 »		69 000		
Autres avantages (véhicule de fonction, GSC)	14 803	14 803	14 803	montant estimé pour 2020 (à confirmer)
Rémunération totale	1 460 526*	1 425 184*	1 583 216**	

*Ce montant ne tient pas compte des actions attribuées à M Xavier Durand dans le cadre du LTIP 2016 définitivement acquises et livrées le 4 novembre 2019, la condition de performance ayant été atteinte à 100%, soit 50 000 actions (298 950 € en juste valeur IFRS - 499 000 € en plus-value d'acquisition). M Xavier Durand devra conserver 30% des actions acquises jusqu'à la fin de son mandat social ou de toute autre fonction qu'il serait amené à exercer au sein de Coface.

**Ce montant ne tient pas compte des actions attribuées à M Xavier Durand dans le cadre du LTIP 2017 définitivement acquises et livrées le 9 février 2020, la condition de performance ayant été atteinte à 100%, soit 60 000 actions (318 300 € en juste valeur IFRS - 699 000 € en plus-value d'acquisition). M Xavier Durand devra conserver 30% des actions acquises jusqu'à la fin de son mandat social ou de toute autre fonction qu'il serait amené à exercer au sein de Coface.

RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La politique de la société est de ne pas allouer de rémunération aux représentants de la direction qui exercent des fonctions d'administrateurs dans les sociétés du Groupe ni pour les administrateurs représentant l'actionnaire principal, Natixis. Le président du conseil d'administration, ne bénéficie donc d'aucune rémunération au titre de son mandat au sein de COFACE SA.

- ▶ Rémunération fixe 2019 : 0 €
- ▶ Rémunération variable 2019 : 0 €
- ▶ Pas d'actions de performance
- ▶ Pas d'indemnité de cessation de fonction

POLITIQUE DE REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

PRINCIPES 2019 ET 2020

L'enveloppe globale annuelle allouée à la rémunération des administrateurs en 2019 s'élève à 450 000 euros, répartis entre le conseil d'administration, le comité des comptes et de l'audit, le comité des risques et le comité des nominations et des rémunérations.

		Part fixe <i>(par an, prorata temporis de la durée du mandat)</i>	Part variable <i>(par séance et plafonné*)</i>
Conseil d'administration	Membres	8 000 €	3 000 €
Comité des comptes et de l'audit	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des risques	Président	17 000 €	3 000 €
	Membres	5 000 €	2 000 €
Comité des nominations et des rémunérations	Président	8 000 €	3 000 €
	Membres	3 000 €	2 000 €
* Plafonné: - à six séances pour le Conseil d'administration, le Comité des comptes & de l'audit et le Comité des risques. - à cinq séances pour le Comité des nominations et des rémunérations.			

Il est proposé de maintenir l'enveloppe, les composantes et montants (fixes et variables) tels que définis en 2019 pour 2020.

POLITIQUE DE REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

EXERCICE 2019

Montants dus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 :

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants dus au titre de l'exercice 2019
Jean ARONDEL	26 000
Nathalie BRICKER*	-
Jean-Paul DUMORTIER	28 567
Éric HÉMAR	55 000
Daniel KARYOTIS	23 000
Isabelle LAFORGUE	41 000
Nathalie LOMON	55 000
Sharon MACBEATH	33 000
Marie PIC-PÂRIS	5 000
Isabelle RODNEY	41 000
Anne SALLE-MONGAUZE*	-
Olivier ZARROUATI	40 000
TOTAL	347 567

() Madame Anne Sallé-Mongauze, directeur général d'une filiale à 100 % de Natixis, ne perçoit pas de rémunération au titre de sa participation au conseil d'administration de COFACE SA en application de la politique de la société. Il en va de même pour Madame Nathalie Bricker, Directrice financière de Natixis.*

7. RESULTAT DES VOTES DES RESOLUTIONS

Carole LYTTON

Secrétaire du bureau de l'assemblée générale

PARTIE ORDINAIRE

		Adoptée à :
Résolution 1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019.	99.95%
Résolution 2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019.	99.95%
Résolution 3	Affectation du résultat.	99.96%
Résolution 4	Ratification de la cooptation d'un administrateur.	62.70%
Résolution 5	Autorisation du conseil d'administration d'opérer sur les actions de la Société.	99.88%
Résolution 6	Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce.	99.98%
Résolution 7	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, telle que visée au I de l'article L.225-37-3 du Code de commerce, en application de l'article L.225-100 II du Code de commerce.	98.35%
Résolution 8	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ou attribués au titre du même exercice au directeur général, en application de l'article L.225-100 III du Code de commerce.	98.59%
Résolution 9	Approbation de la politique de rémunération du directeur général au titre de l'exercice 2020, en application de l'article L.225-37-2 du Code du commerce.	60.45%
Résolution 10	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2020, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.	99.95%
Résolution 11	Nomination d'un Commissaire aux Comptes.	99.88%
Résolution 12	Constatation de l'expiration du mandat d'un Commissaire aux Comptes suppléant et décision de nonremplacement.	99.81%

PARTIE EXTRAORDINAIRE (1/2)

		Adoptée à :
Résolution 13	Autorisation au conseil d'administration en vue de réduire le capital social de la Société par annulation des actions détenues en propre.	98.51%
Résolution 14	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise.	99.98%
Résolution 15	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres en capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.	90.49%
Résolution 16	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L 411-2 du Code monétaire et financier.	89.62%
Résolution 17	Délégation de compétence au conseil d'administration avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L 411-2 du Code monétaire et financier.	85.20%

PARTIE EXTRAORDINAIRE (2/2)

		Adoptée à :
Résolution 18	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature.	91.28%
Résolution 19	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions de la Société réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.	99.21%
Résolution 20	Délégation de compétence au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée.	99.21%
Résolution 21	Modification de l'article 13 des statuts.	99.77%
Résolution 22	Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.	99.99%

8. CLÔTURE

AVIS IMPORTANT :

Cette présentation a été préparée exclusivement pour l'Assemblée Générale de COFACE SA du 14 mai 2020.

Cette présentation ne contient que des informations résumées et ne prétend pas être exhaustive. Le Groupe Coface ne prend pas de responsabilité pour l'utilisation de ces matériaux par toute personne.

Les informations contenues dans cette présentation n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, et aucune certitude ne doit être placée sur, l'équité, l'exactitude, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni le Groupe Coface, ni ses filiales ou ses conseillers, ni aucun représentant de ces personnes, doivent avoir aucune responsabilité pour une perte découlant de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu.

Les participants sont invités à lire les états financiers consolidés de l'année (Résultats annuels 2019) et du premier trimestre (T1-2020) et compléter cette information avec le Document d'enregistrement universel 2019, qui a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers («AMF») le 16 avril 2020 sous le numéro D.20-0302. Ces documents présentent (tous ensemble) une description détaillée du Groupe Coface, son activité, sa stratégie, sa situation financière et les facteurs de risque.

Cette présentation contient certaines déclarations prospectives, à titre indicatif seulement. Les déclarations prospectives concernent des attentes, croyances, projections, les plans futurs et les stratégies, les événements ou tendances prévus et des expressions similaires concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les opinions, hypothèses et attentes du rendement futur de Coface Groupe, en tenant compte de toutes les informations actuellement disponibles. Le Groupe Coface ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

L'information prospective et les énoncés prévisionnels comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectés par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans cette présentation. Vous êtes invités à vous référer au chapitre 5 « Principaux facteurs de risque, et leur gestion au sein du Groupe » du Document d'enregistrement universel 2019 du Groupe Coface, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités du Groupe Coface. Le Groupe Coface ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.

Cette présentation contient certaines informations qui n'ont pas été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Cette information a ses limites comme outil d'analyse et ne doit pas être considérée isolément ou comme substitut pour l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet du Groupe Coface, dans la rubrique « Investisseurs » (<http://www.coface.com/fr/Investisseurs>).

Cette présentation ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'acheter des titres Coface SA dans aucune juridiction.